

cern information

REINTEGRATION DANS LE REGIME SOCIAL FRANCAIS: ADHESION A L'ASSURANCE VIEILLESSE

Les membres français du personnel peuvent adhérer volontairement à l'Assurance-Vieillesse de la Sécurité Sociale française en vertu des textes suivants :

- s'ils sont au CERN depuis moins de deux ans, ils devront présenter leur demande en se référant à l'Accord de Sécurité Sociale entre la France et le CERN, publié par le Décret N° 71-645 du 20 juillet 1971 (J.O. du 4 août 1971, page 7724).
- s'ils sont au CERN depuis plus de deux ans, cet accord ne peut pas être invoqué. Par contre, le Décret N° 74-570 du 17 mai 1974 (J.O. du 28 mai 1974, page 5832) donne aux salariés qui exerçaient leur activité hors du territoire français le 28 mai 1974, la possibilité d'adhérer à l'assurance volontaire vieillesse. Les demandes d'adhésion doivent être présentées avant le 1er juillet 1979.

J.F. Barthélemy
Président du Groupe français
pour la réintégration
Tél. : 2855

TITRES DE SEJOUR EN FRANCE

Il est rappelé que les membres du personnel non-français et les membres de leur famille résidant en France doivent posséder un titre de séjour.

Les membres du personnel et ceux des membres des familles n'exerçant pas d'activité rémunérée en France peuvent obtenir les formulaires nécessaires au Secrétariat de leur Division ou, à défaut, au Bureau des Dossiers, Division du Personnel, Tél. 4682. Les demandes de titre doivent être dactylographiées et retournées à ce Bureau, accompagnées de 5 photos d'identité. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la fiche d'information "Privilèges et immunités des membres du personnel" (août 1974), disponible au Secrétariat de votre Division.

J.F. Barthélemy - Tél. 2855

IMPOT FRANCAIS SUR LES REVENUS DE 1974

L'impôt français sur les revenus de 1974 va être mis en recouvrement. Il n'est pas nécessaire d'envoyer les photocopies des avertissements à M. Barthélemy, sauf si la mention "Impôt remboursable par le CERN" n'y figure pas.

Les détails concernant la procédure de remboursement seront communiqués en temps voulu par la Division des Finances.

D'autre part, il est rappelé que les photocopies des justificatifs de paiement sont à adresser au Bureau des Salaires, Division des Finances.

J.F. Barthélemy - Tél. 2855

FIRST-AID TRAINING

During the coming months (from March 1976) the Medical Service and the Fire Brigade plan to organize an elementary first-aid course for beginners, consisting of 4 lessons lasting 8 hours altogether.

Those wishing to take part in this course are kindly requested to complete the form below and return it to Dr. J.-P. Diss, Medical Service, before 27th February, 1976, at the latest.

Would those interested in a course given in English please insert a cross here ? ☐



Application form for FIRST-AID COURSE

(to be returned to Dr. J.-P. Diss / Medical Service)

Mr./Mrs/Miss

First name Div. :

wishes to take part in the course in Elementary First-Aid.

Signature : Date :

CAISSE D'ASSURANCES

Election d'un membre et d'un membre suppléant au Comité de Gestion de la Caisse

Il appartient à l'Administration de la Caisse d'Assurances du CERN d'organiser chaque année l'élection d'un membre et d'un suppléant au Comité de Gestion de la Caisse. Il y a quatre membres élus (et quatre suppléants); chacun siège pendant quatre ans, puis devient sortant. La composition du Comité de Gestion est publiée tous les ans dans le Rapport annuel de la Caisse dont le dernier a été distribué en juillet 1975 (Rapport de l'année 1974) aux secrétariats de division, à l'attention de tous les membres. Pour 1975, la composition du Comité était la suivante :

- membres ex-officio : MM. G.H. Hampton (Président du Comité)
J. Madsen
C. Tièche
G. Ullmann
- membres élus : MM. T. Ball
F. Iselin
G. Maurin
Ch. Roy
- membres suppléants élus: Mme C. Busi
MM. E. Jones
P. Mollet
J.-P. Potier
- membre sortant fin 1975: M. T. Ball
- membre suppléant sortant fin 1975 (éligible) : M. P. Mollet

La formule de proposition de candidature, remplie en faveur d'un membre de la Caisse d'Assurances appartenant au personnel du CERN, doit être signée par neuf autres membres de la Caisse appartenant également au personnel du CERN. Elle paraîtra dans le prochain bulletin.

La formule sera accompagnée d'instructions de manière à ce que les personnes désirant présenter leur candidature ou appuyer celle d'un collègue puissent procéder conformément au règlement relatif à l'élection. Sera titulaire le candidat qui recueillera le plus grand nombre de voix; sera suppléant le candidat qui recueillera le plus grand nombre de suffrages après le titulaire.

Le texte complet du règlement peut être consulté à tout moment pendant les heures d'ouverture de bureau auprès de l'Administration de la Caisse d'Assurances, Service des Assurances, Division des Finances, bâtiment 53, rez-de-chaussée (R-068). Il sera également affiché dans les Divisions.

•

IMPOT FRANCAIS

Déclaration des revenus de 1975

1. La date limite de déclaration des revenus est le 28 FEVRIER 1976.
2. Les fonctionnaires français qui ont résidé en France en 1975 sont tenus de déclarer leurs revenus. A cet effet, la Division des Finances va leur faire parvenir, en un seul exemplaire, l'attestation de salaire CERN pour 1975. Toute personne ne l'ayant pas reçue en temps voulu, est priée de le signaler au Bureau des Salaires - Tél. 3904.
3. Les fonctionnaires non-français résidant en France, ayant des revenus autres que ceux du CERN et imposables en France (revenu du conjoint, loyers perçus en France, etc...) doivent souscrire une déclaration de revenus englobant leur salaire du CERN. Le Bureau des Salaires de la Division des Finances (Tél. 3904) leur fournira sur demande, les attestations de salaire pour les périodes de l'année 1975 pendant lesquelles ils auront résidé en France. Les revenus en provenance du CERN ne seront pas imposés mais les autres le seront au taux correspondant à la totalité des revenus.
4. Cette année, les Contributions Directes ne fourniront pas de formulaires de déclaration au CERN. Ceux-ci seront, soit envoyés au domicile des contribuables, soit disponibles dans les Mairies.

J.F. Barthélemy - Tél. 2855

AUX UTILISATEURS DES MAGASINS

Les utilisateurs sont avertis que l'alcool industriel à 94%, tenu au stock Magasins sous le No SCEM 58.04.38.200.1, contient un agent dénaturant.

Division des Finances / Magasins

A VENDRE AUX DIVISIONS

- Portique démontable "MERK" nu; hauteur 2900 mm, levage 500 kgs.
- Racks ouverts et fermés.
- Tables à dessin "NESTLER" + appareil pour dito.
- Mobilier divers.
- Matériel électrique, électronique, divers, provenant des Magasins, suite aux décisions prises par les groupes de standardisation.
- etc...

Magasins / Récupération - Tél. 2180

OBJETS TROUVES en janvier 1976

A réclamer au Service de sécurité.

Le 76.01.08, une petite somme d'argent trouvée au Rest. No.2;
Le 76.01.15, un gant homme, en cuir marron trouvé devant le Bât. ADM;
Le 76.01.28, un trousseau de clefs trouvé au Bât. ADM;
Le 76.01.28, un stylo Watermann trouvé Bât. 2.

PROCHAINES VISITES EN SEMAINE AU CERN

Mercredi 11 février : 14h00 -Ecole USTER (Zürich).
: 14h00 -Université de Genève - Médecine
Vendredi 13 février : 14h30 -Collège de Vevey
: 13h00 -M. Ninin, Préfet de l'Ain.

Les personnes ayant des affinités avec ces groupes et désirant les rencontrer, sont priées de prendre contact avec le Service des visites - Tél. 4052 - 4102.

CONCERT PUBLIC DU CERN

JEUDI 12 FEVRIER 1976 - A 20H30 - AMPHITHEATRE DU CERN

BICE COSTA - Piano

ALEXANDRE STAÏTCH - Violon

Oeuvres de W.A. Mozart, F. Mendelssohn, J. Brahms, M. Ravel

(Billets à l'entrée)

Note aux abonnés : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister au concert, et que vous ne pouvez faire bénéficier votre entourage de votre abonnement, nous vous serions reconnaissants de nous le signaler (Tél. 4813 / 3586). Nous pourrions ainsi donner votre fauteuil à un non-abonné. D'avance, merci pour lui.

association du personnel

CERN KINDERGARDEN

In order to inform all members of the CERN staff of the Kindergarden's activities, an exhibition of children's work will be organized on

9 - 13 February, 1976

Main Building - 1st floor.

The subjects are the farmyard, the environment, the mountains, etc... expressed in painting, handicraft, weaving, modelling. Also on show will be photographs of children at work.

Two teachers will be at the exhibition every afternoon, to answer questions. Furthermore, throughout this event - that is, from 9-13 February - the Kindergarden will be open from 9-10 am to all those who wish to watch the children at work...